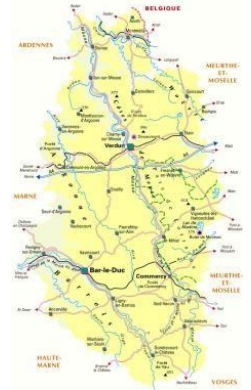




Association Nationale de Retraités  
Groupe Meuse



**APPEL A COTISATION ANNEE 2022**

Le comité vous remercie de régler votre cotisation dans les prochains jours, afin de faciliter la lourde tâche qui attend notre Trésorière.

Cocher la cotisation qui convient : revue seule 9 €

Cotisation individuelle : **22,00 €** (13 €+9€ revue)

Cotisation Couple : **35.00 €** (26€ + 9€ revue)

(à privilégier car plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés – merci)

**Adhérent**

**Conjoint** (*cas cotisation couple*)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

Enfin si vous ne souhaitez plus vous soucier de cette cotisation, **je vous recommande le prélèvement automatique**, En effet, ce mode de paiement est bien plus simple et évite tout risque d'oubli et par là même de nombreuses relances qui sont à l'origine de perte de temps et d'argent pour vous et pour notre association. Dans ce cas, il vous suffit de remplir la demande ci-dessous, la signer et joindre un RIB. Quel que soit la solution retenue je vous remercie de retourner dès à présent ce **feuillet complet** accompagné du **chèque ou d'un RIB** à

Madame Renée LEROUX – ANR groupe Meuse  
**13, rue de Pontoux 55220 Rambluzin et Benoit-Vaux**

Le comité vous remercie de votre fidélité et espère que vous serez encore nombreux à participer à nos sorties et activités diverses.

Le Président

Je soussigné .....souhaite dès à présent régler ma cotisation à l'ANR Groupe Meuse par prélèvement sur mon compte bancaire et joins à cet effet un RIB.

J'ai noté que je pourrai renoncer à tout moment à cette procédure par simple lettre adressée à l'ANR Groupe Meuse.

.....le .....

Nom et signature



## Association Nationale de Retraités

***Reconnue d'intérêt général***

### **Communication vers les adhérents**

### **Sur la cotisation 2022**

« Chers adhérents,

Le désengagement de nos soutiens historiques, La Poste et Orange, aggravé par la situation compliquée que nous vivons depuis 17 mois maintenant, nous contraindra à terme à décider d'une augmentation de la cotisation à notre association. Cependant considérant les difficultés rencontrées durant la longue crise sanitaire que nous venons tous de subir, notre assemblée générale des 21 et 22 septembre 2021 a décidé de surseoir à cette augmentation. **Le montant de votre cotisation demeurera donc inchangé sur l'exercice 2022.**

Notre association ayant été reconnue d'intérêt général, nos adhérents pourront même dès leur déclaration d'impôt sur les revenus de 2021, au printemps 2022, déclarer le montant de leur adhésion (13€) **pour bénéficiaire de la déduction fiscale de 66% de ce montant.** Ainsi sur une cotisation individuelle payée de 13€, vous pourrez déclarer un montant de 13€ et obtenir une déduction de 8,58€, ramenant le coût réel de votre cotisation à 4,42€. Sur une cotisation couple payée de 26€, vous pourrez déclarer un montant de 26€ et obtenir une déduction de 17,16€, ramenant le coût réel de votre cotisation à 8,84 euros.

*Il est précisé que les reçus fiscaux ne seront pas délivrés systématiquement – dématérialisation oblige – mais qu'ils vous seront fournis sur simple demande en cas de réclamation du service des impôts, par exemple »*

Signature du président du groupe

Jean Pierre PERSON